



Adaptation à l'emploi des conducteurs ambulanciers SMUR

Délivrance attestation AFGSU niveau 2 (validité 4 ans)

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques
- Supports audiovisuels
- Mises en situations pratiques

INTERVENANTS

- Equipe pédagogique CESU / SAMU 63
- Intervenants extérieurs

LIEU

- CESU 63
- CHU de Clermont-Ferrand

TARIFS

> Inter : 2500€ / pers.

> Intra : Nous consulter.

PUBLIC CONCERNÉ

Conducteur ambulancier titulaire du CCA ou DEA, exerçant dans un SMUR ou ayant le projet d'y travailler (entreprises privées, demandeurs d'emploi...).

(Groupe de 12 personnes maximum)

Prérequis :

Un stage de sécurité routière et de conduite doit être effectué préalablement. Présenter une copie CCA ou DEA. Nous contacter pour tout renseignement.

Texte de référence :

Arrêté du 26 avril 1999 relatif à la formation d'adaptation à l'emploi des conducteurs ambulanciers de service mobile d'urgence et de réanimation de la fonction publique hospitalière

OBJECTIFS

⇒ Acquérir les connaissances théoriques et pratiques complémentaires du CCA ou DEA pour exercer la fonction de conducteur ambulancier en SMUR

CONTENUS

⇒ **Module 1 : radiotéléphonie**

⇒ **Module 2 : hygiène - décontamination - désinfection**

⇒ **Module 3 : situation d'exception**

⇒ **Module 4 : participation à la prise en charge d'un patient au sein d'une équipe médicale**

⇒ **Stage pratique dans un service mobile d'urgence et de réanimation**



> **Durée : 4 semaines dont une semaine de stage**

> **Dates :**

- **Semaine 1 : du 14 au 18 janvier 2019**
- **Semaine 2 : du 21 au 25 janvier 2019**
- **Semaine 3 : du 17 au 21 juin 2019**
- **Semaine 4 : stage en SMUR (35h)**